

# COVID-19

politique.union@sonapresse.com

## Echos covid

Par I. I

• NOUVELLE-ZÉLANDE :  
PREMIER CAS LOCAL DEPUIS  
SIX MOIS



Photo: AFP/L'Union

La Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, a décrété hier un confinement de trois jours de l'ensemble de l'archipel après la découverte d'un cas d'origine locale de contamination au coronavirus. L'archipel a été salué à l'étranger pour sa gestion efficace de l'épidémie qui, jusqu'à présent, n'a fait que 26 morts pour une population de cinq millions d'habitants.

• AUSTRALIE : LES ABORIGÈNES  
SUJETS D'INQUIÉTUDE

Les autorités australiennes ont fait part hier de leur "profonde inquiétude" après l'apparition d'une épidémie de Covid-19 au sein de communautés aborigènes qui seraient particulièrement vulnérables au coronavirus. Depuis l'apparition mi-juin à Sydney d'un cas de Covid-19 dû au variant Delta, l'épidémie s'est récemment propagée dans l'Ouest de l'État de Nouvelle Galles du Sud où la plupart des 116 personnes contaminées dans cette région appartiennent à la population aborigène.

• ROYAUME-UNI : MODERNA  
APPROUVÉ POUR LES 12-17  
ANS

Le régulateur britannique des médicaments a annoncé hier approuver pour les enfants de 12 à 17 ans l'utilisation du vaccin contre le Covid-19 de Moderna, après avoir donné son feu vert à celui de Pfizer/BioNtech. Il revient désormais au Comité mixte sur la vaccination, le JCVI, qui conseille le gouvernement, d'indiquer si les membres de cette tranche d'âge devraient le recevoir.

# Gabon : 61 cas actifs et 38 nouvelles guérisons

Issa IBRAHIM  
Libreville/Gabon

EN dépit d'une légère hausse du taux de positivité (0,5 %) relevé lundi 16 août par le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus, contre 0,3 % trois jours plus tôt, la pandémie demeure sous contrôle au Gabon. Pour autant, plane toujours le spectre d'une 3e vague annoncée par certaines prévisions pour fin août-début septembre si les acquis actuels (respect des mesures barrières, maintien des restrictions...), ajoutés à la campagne de vaccination ne sont pas consolidés.

Les derniers chiffres, s'ils tiennent dans la durée, poussent à l'optimisme. Seuls 43 nouveaux cas se sont avérés positifs sur les 7783 tests réalisés en 72 heures sur 7 des 9 provinces du pays. Dans le même temps, 38 guérisons ont été enregistrées. Aucun décès depuis le 4 août dernier. Mieux, l'hôpital respire déjà avec de moins en moins de cas enregistrés depuis des semaines. Au 16 août, seules 7 hospitalisations sont signalées dont 4 cas admis en réanimation "pour détresse respiratoire".

De façon globale, sur les 1 043 726 tests réalisés depuis le signalement du virus au Gabon, le 12 mars 2020, 25 607 cas ont révélé des résultats positifs et 25 381 malades ont recouvré leur santé à ce jour. 165 cas en sont malheureusement décédés. Et depuis lundi dernier, notre pays ne comptabilise que 61 cas actifs. L'appel du président la République, Ali Bongo Ondimba, lundi soir à intensifier la cadence vaccinale (lire par ailleurs) devrait permettre de conjurer cette 3e vague tant redoutée. Au risque d'annihiler les efforts observés des mois durant dans la maîtrise de la circulation du virus et de ses variants dont le redoutable Delta.



## État d'urgence sanitaire : le rappel à l'ordre du gouvernement

ENA  
Libreville/Gabon

L'ÉTAT d'urgence reste en vigueur. Ceci au regard des comportements et attitudes qu'affichent nombre de personnes pour qui " Le Covid-19, c'est terminé ! " Une tendance à rebours de la détermination du gouvernement de voir les mesures barrières et autres restrictions (effectif par rassemblement, horaire de couvre-feu...) être strictement appliquées.

Le ministre d'État en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, dans un communiqué, vient de remettre au goût du jour les contraintes imposées par la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus, à savoir que " les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits ". Mieux, il invite les organisateurs des tournois de football, de basket-ball et autres sports, ainsi que les usagers des plages à suspendre ces activités.



Photo: DR

**Le ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha.**

Il en est de même des tenanciers de salles de fêtes et des organisateurs des événements culturels et familiaux qui restent soumis aux mêmes critères de rassemblement (30 personnes) et l'horaire du couvre-feu en vigueur de 21 heures à 5 heures du matin. Tout ce rappel, indique le membre du gouvernement,

renforce l'engagement du Gabon dans la lutte engagée contre le Covid-19, et notre pays " n'échappe pas à la menace de nouveaux variants de cette pandémie ". Une lutte qui engage aussi bien le gouvernement que les populations comme l'a souligné le premier flic du Gabon.